

YANNICK MOTEL

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LESISS⁽¹⁾

«Les nouvelles technologies ouvrent un champ infini»

Les industriels ne sont pas surpris par les retards du DMP. Au-delà de ce projet emblématique, ils soulignent que les technologies de l'information ouvrent des perspectives inédites à tous les acteurs de la santé.

SA CARRIÈRE

Yannick Motel, 52 ans, est un autodidacte, spécialiste des technologies de l'information et de la communication santé.

● 1990 Directeur régional des ventes, puis directeur marketing et commercial Microconcept et CSK santé (logiciels médicaux).

● 2004 Fondateur et président de plusieurs associations et syndicats d'industriels spécialisés.

● 2004 Cofondateur et délégué général de la fédération Lesiss.

Comment les industriels voient-ils l'avenir du dossier médical personnel (DMP), après l'ajournement de son lancement en 2007 ?

Le calendrier de généralisation du DMP est annoncé officiellement pour le premier trimestre 2008 par le Groupe d'intérêt public chargé de son déploiement. Nous estimons, nous, qu'il faudra un an de plus pour que les fondamentaux soient réellement disponibles. Le déploiement à grande échelle commencera donc plutôt début 2009, avec une possible reconfiguration des institutions en charge de ce projet. Cela dit, nous estimons qu'il s'agit d'un excellent projet et nous souhaitons qu'il voie effectivement le jour.

Les industriels ont tout de même grogné...

C'était une grogne raisonnée puisque la fédération Lesiss a publié un certain nombre d'alertes ces douze derniers mois, dont une lettre ouverte au Premier ministre fin décembre. Ce que nous exposons dans ce courrier est arrivé, en particulier par rapport au calendrier initial, qui était irréaliste. Lorsque le ministre de la Santé de l'époque, Philippe Douste-Blazy, a annoncé en mai 2004 qu'il voulait un dossier exhaustif pour chacun des Français en deux ou trois ans, nous avions déjà exprimé de vives réserves.

Pourquoi ?

Le Canada, qui a un projet de dossier de santé électronique, prévoit de le déployer en dix ans et d'y consacrer 6,5 Md€. Le projet britannique d'informatisation du système de santé



PHOTOS LUC PÉRENOM

s'étend aussi sur dix ans avec un budget d'environ 15 Md€. Un projet industriel de l'ampleur du DMP nécessitera donc du temps et des moyens financiers à la hauteur des enjeux.

Ces derniers étaient-ils suffisamment clairs ?

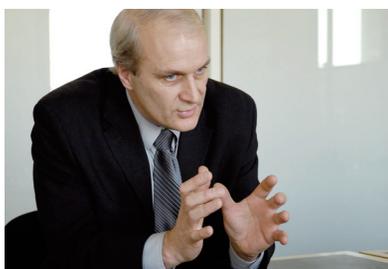
Jusqu'à présent, le discours était ambigu. Nous ne percevions pas clairement si le DMP était avant tout un outil destiné à générer des économies ou s'il avait vocation à mieux coordonner les soins, à lutter contre la "iatrogénie médicale", etc. Il y a eu des changements de maîtrise d'ouvrage et de stratégie sans concertation avec l'ensemble des acteurs, industriels, patients, professionnels de santé. Un débat public sera sans doute nécessaire pour calibrer les solutions. Cela dit, nous ne souhaitons pas nous focaliser sur ce seul dossier, qui n'est qu'une des composantes des technologies de l'information et de la communication santé.

Quelles en sont les autres composantes ?

Outre les projets institutionnels, tout ce qui concerne la télémédecine et la télésanté intéressera de plus en plus les assureurs. Je pense, par exemple, aux services à domicile, qui permettent à un patient d'éviter une hospitalisation prolongée, avec des instruments de mesure qui peuvent être embarqués et connectés à des systèmes de communication comme un téléphone portable. En France, des expériences de géolocalisation des patients, au moyen de bracelets, sont en cours. Aux États-Unis, il y a déjà des dispositifs implantables avec des puces RFID [transmission de données par radiofréquence]. À moyen et long termes, les nanotechnologies ouvrent un champ presque infini. Elles permettront non seulement de mesurer et de transmettre des paramètres chez des patients, mais aussi de diffuser des principes actifs dans une zone très précise de leurs corps. Elles ouvrent un champ inédit au monde du médicament et concerneront indirectement les assureurs. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT VIEL

1. Lesiss, qui signifie Les entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux (www.lesiss.org), est une fédération créée fin 2004.



«Le DMP est-il destiné à générer des économies ou à coordonner les soins, à lutter contre la "iatrogénie médicale" ? »